



FrancophlettreSarko

Avenir de la langue française

Le Président

Paris, le 5 septembre 2008

Nos réf. : AS

Monsieur le Président de la République

L'association que j'ai l'honneur de présider demandait depuis 1992, avec l'appui d'autres associations, notamment de l'AFAL présidée par le Député Jacques Godfrain, ancien Ministre, du Sénateur Jacques Legendre, du Député Jacques Myard et de plusieurs autres parlementaires de divers bords, l'introduction de la Francophonie dans notre Constitution, afin d'y rétablir, pour notre politique étrangère, un équilibre rompu en 1992 à l'occasion du traité de Maëstricht en faveur de l'Union européenne.

La France doit en effet, sur la scène mondiale, continuer à « marcher sur les deux jambes », et ne pas se laisser enfermer dans une Europe qui devient à la fois trop étroite et trop liée aux intérêts anglo-saxons. C'est en effet son Grand Large, sa voix venue du fond de l'Histoire, et la Francophonie, qui donnent à la France, à l'identité française, toute son originalité exemplaire et son attrait.

Vous en voyez une illustration dans les relations franco-africaines.

Vous en favorisez une autre, brillamment, dans la construction de l'Union pour la Méditerranée.

Et le monde a besoin d'une Francophonie forte, influente, qui, partout, porte haut ses valeurs d'humanisme.

Nous nous réjouissons donc de ce que votre représentant personnel, M. Christian Philip, a, dans son article du Figaro du 13 août, salué comme un beau progrès, dans la ligne de votre discours fort du 20 mars à la Cité universitaire internationale, en présence de M. Abdou Diouf, Secrétaire Général de l'O.I.F.

Nous souhaitons cependant vous exprimer les attentes de nos associations, notamment dans la perspective de vos interventions lors de la prochaine Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

Au Sommet des 17-19 octobre 2008 à Québec, nos partenaires francophones et la presse internationale vous écouteront d'autant plus volontiers que vous pourrez illustrer l'engagement de la France en Francophonie tant par cet ajout constitutionnel au titre XIV que par l'ouverture de Maisons de la Francophonie à Lyon puis à Paris, avec, espérons-le, l'annexe au château de Villers-Cotterêts demandée dans les rapports de vos experts.



Nous vous suggérons donc d'œuvrer pour que le Sommet :

- réaffirme avec force le rôle mondial de la Francophonie dans le maintien de la paix et la construction d'une société internationale vivable, en particulier par le dialogue des cultures et l'antidote au « choc des civilisations » prédit, voire appelé par Samuel Huntington, en partie reflété dans la politique américaine récente ;
- donne plus de consistance à la solidarité pour le développement des pays francophones en amenant tous les partenaires à augmenter enfin sensiblement leurs contributions financières à la coopération multilatérale de cette Communauté francophone ;
- décide de mieux populariser la Francophonie, par une nouvelle politique de communication, notamment en montrant le drapeau de la Francophonie - trop peu connu au regard de celui de l'ONU, par exemple - en toutes occasions appropriées ;
- décide un sursaut en ce qui concerne la place et l'illustration de la langue française qui reste son socle principal, et adopte pour tous ses membres la « clause de la langue étrangère la plus favorisée » afin de redonner chez eux à la langue française, dans leur enseignement public, dans leurs media, dans leur correspondance diplomatique et dans leurs relations internationales culturelles, politiques et commerciales, une place au moins égale à celle de l'anglais ou de toute autre langue non « indigène » ou nationale.

Il faut aussi convaincre les Français et ce, contre les élites qui vont jusqu'à refuser d'utiliser le français, qu'il est irresponsable et suicidaire de sacrifier la langue française sur l'autel de l'anglais car le 21ème siècle sera plurilingue à l'échelle internationale.

Le temps n'est pas venu d'une langue unique. Le multilinguisme est à l'ordre du jour. Dans la mondialisation de nouveaux concurrents linguistiques se font jour, de nouvelles langues-monde émergent. La force de l'espagnol, l'importance de l'arabe ainsi que la rapide montée en puissance des langues des futurs géants économiques ne peuvent être niées. Ainsi, dès 2010, le chinois sera enseigné dans plus de mille instituts Confucius dans le monde entier.

Est-il de l'intérêt de la France de faire en sorte que demain, par sa faute, le français cesse d'être une langue-monde ?

Un des combats majeurs de la France en Europe et dans le monde, doit donc être, à l'opposé de ce qui existe aujourd'hui, celui du multilinguisme contre la langue unique. Il faut le faire savoir et décider la mise en œuvre à tous niveaux de politiques appropriées.

Veillez, Monsieur le Président, accueillir notre requête avec l'attention et la bienveillance qu'elle nous paraît mériter, et recevoir l'expression de nos ardents espoirs et de notre très haute considération.

*Albert Salon,
docteur d'Etat ès lettres,
ancien Ambassadeur, président du FFI-France et
d' « Avenir de la langue française ».*